FORMATIONS POUR PERSONNELS D'ENCADREMENT

Assurer la coordination pédagogique d'un dispositif de formation

Enregistrée au Répertoire Spécifique de France Compétences
Formation certifiante éligible au CPF

Inscription
info@cavilam.com
www.cavilam.com

Durée
2 semaines
-
62 cours
de 45 minutes

Public

La formation s'adresse à des professionnels en activité ou en prise de poste au sein de structures de formation ou d'enseignement, et amenés à assurer des missions de coordination pédagogique en complément ou en évolution de leur fonction principale.

Sont notamment concernés :
• formateurs ou enseignants,
• coordinateurs pédagogiques,
• référents formation ou référents pédagogiques,
• assistants de formation évoluant vers des fonctions de coordination

Prérequis

Être titulaires d'un diplôme de niveau 4 minimum (équivalent baccalauréat) et justifier de 2 années d'expérience dans l'enseignement, l'andragogie, la pédagogie, l'apprentissage. Acceptation du dossier de candidature (CV, lettre qui explique l'intérêt pour cette formation). Une pratique courante du français (équivalent B2) est nécessaire pour suivre cette formation.

Objectifs de la formation

Le secteur de la formation évolue dans un contexte d'exigences renforcées, marqué par l'intensification des contraintes réglementaires, la transformation numérique des dispositifs et des attentes accrues en matière de qualité et de traçabilité.

Les professionnels sont de plus en plus sollicités pour structurer, accompagner et sécuriser les dispositifs de formation, en assurant la coordination des acteurs, la fiabilité des informations et l'adaptation continue des pratiques.

Cette formation répond à un besoin identifié de formalisation et de reconnaissance de ces compétences opérationnelles, aujourd'hui exercées de manière hétérogène, et devenues essentielles à la qualité et à la crédibilité des dispositifs de formation.

Elle permet d'acquérir les compétences pour organiser, suivre et améliorer des dispositifs de formation, en intégrant les enjeux actuels du secteur. Elle alterne apports méthodologiques, mises en situation professionnelles et échanges de pratiques.

Contenus de la formation

- **Planifier un dispositif de formation** en organisant les ressources et les modalités de mise en œuvre, au regard des objectifs pédagogiques définis, des contraintes du dispositif et des caractéristiques des publics - notamment en situation de handicap - afin de garantir la cohérence du parcours.

Assurer la coordination pédagogique d'un dispositif de formation (suite)

Enregistrée au Répertoire Spécifique de France Compétences
Formation certifiante éligible au CPF

- **Organiser le suivi d'un dispositif de formation** en définissant un processus de collecte, de traitement et de circulation des informations, afin de disposer de données fiables et exploitables pour le pilotage du dispositif.

- **Assurer la communication entre les parties prenantes d'un dispositif de formation** en organisant la transmission des informations liées au dispositif, afin de garantir la continuité des actions et la coordination des acteurs.

- **Structurer la collaboration au sein de l'équipe pédagogique** en organisant les modalités de travail et le développement des compétences, afin de favoriser la dynamique collective et l'alignement des pratiques.

- **Évaluer le fonctionnement d'un dispositif de formation** en exploitant les retours et les résultats des actions mises en œuvre, afin d'alimenter une démarche qualité.

- **Assurer une veille et contribuer à l'amélioration continue d'un dispositif de formation** en identifiant, analysant et partageant des évolutions et innovations pertinentes, notamment en matière de transformation numérique, d'accessibilité des publics et de pratiques écoresponsables, afin d'adapter le dispositif aux évolutions du secteur et aux besoins des parties prenantes.

Inscription
info@cavilam.com
www.cavilam.com

Durée
2 semaines
-
62 cours
de 45 minutes

Validation du stage

Modalités d'évaluation pour l'obtention de la certification :

- Épreuve écrite : étude de cas (1h) en présentiel
- Soutenance orale, à distance : présentation (15 mn) et entretien avec le jury (15 mn) - avec production d'un dossier en amont

Attestation de participation CAVILAM – Alliance Française.